

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

## 21<sup>ème</sup> RALLYE DE LA PORTE NORMANDE

### « Joël LEMOINE »

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.*

#### PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	dès obtention du visa	
Ouverture des engagements	dès obtention du visa	
Clôture des engagements	14/10/2024	
Parution du carnet d'itinéraire	26/10/2024 de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	Salle des Fêtes Gournay
Dates et heures des reconnaissances	26/10/2024 de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 18h00	
Vérifications administratives	26/10/2024 de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30	Salle des Fêtes Gournay
Vérifications techniques	26/10/2024 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00	Place Nationale Gournay
Heure de mise en place du parc de départ	26/10/2024 à 9h30	Place Remshalden Gournay
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs	26/10/2024 à 17h00	Salle des Fêtes Gournay
Tableau d'affichage physique		Porte d'entrée Salle des Fêtes Gournay
Tableau d'affichage dématérialisé		Liens et QR Code en annexe n°1
Publication des équipages admis au départ	26/10/2024 à 20h00	
Publication des heures et ordres de départ	26/10/2024 à 20h00	
Briefing de la Direction de course	26/10/2024 à 20h30	Salle des Fêtes Gournay
Départ	26/10/2024 à 07h30 (1 <sup>er</sup> VH)	
Arrivée	26/10/2024 à partir de 16h08 (1 <sup>er</sup> VH)	

Vérification finale		Garage Normandie Parc de la Garenne Gournay
Taux horaire de la main d'œuvre		60 € TTC
Publication des résultats du rallye	<b>27/10/2024</b> <b>30 minutes après</b> <b>l'arrivée du dernier</b> <b>concurrent</b>	
Remise des prix		Parking de la Tour Ybert Gournay
Direct moderne		<a href="https://rallygt.net/rrpn2024/">https://rallygt.net/rrpn2024/</a>
Direct VH		<a href="https://rallygt.net/rrpnh2024/">https://rallygt.net/rrpnh2024/</a>

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'ASA Pays de Dieppe organise le 21<sup>ème</sup> Rallye de la Porte Normande « Joel LE MOINE » en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le 08/08/2024 sous le numéro 48 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 540 en date du 08/08/2024.

### Comité d'Organisation

Président : ..... Yannick MALHERBE

Membres : .....Tous les membres de l'Ecurie Porte Normande

Secrétariat du Rallye, Adresse : ..... Ecurie Porte Normande, 66 rue Nationale 60590 TRIE CHATEAU

Téléphone : ..... 0634124398

Permanence du Rallye : ..... Salle des Fêtes, Gournay

Lieu, date, horaire : .....Salle des Fêtes du 26/10/2024 08h30 au 27/10/2024 20h00

### Organisateur technique

Nom : Yannick MALHERBE

Adresse : 66 rue Nationale 60590 TRIE CHATEAU

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA**

#### 1.1P. OFFICIELS

##### Collège des Commissaires Sportifs

Président C. FAULIN LECAT..... Licence n°126053

Commissaires Sportifs F. JARDIN ..... Licence n°20414

J. AUBERT. .... Licence n°245502

##### PC COURSE

Directeur de Course H. VERGNORY..... Licence n°7092

Adjoints à la Direction de course J. MEURET ..... Licence n°314009

L. VARANGLE ..... Licence n°36384

JY. FAULIN. .... Licence n°11116

##### Commissaires Techniques

Commissaire Technique responsable J. SALENNE. .... Licence n°18219

Commissaires Techniques adjoints	F. CORREIA DA COSTA..... Licence n°212454 JL. BOURNEX..... Licence n°11351 F. BALLENGHIEN..... Licence n°5641
<u>Epreuves-spéciales</u>	
Directeurs de Course Adjoints délégués aux ES	A. OVIEVE ..... Licence n°196080 S. DEUIL ..... Licence n°113016
Adjoints à la Direction de Course délégués aux ES	H. LARUE ..... Licence n°38286
Stagiaires à la Direction de Course délégués aux ES	M. GUENET..... Licence n°196276 J. FOURRIER..... Licence n°4913 S. COUEDON..... Licence n°123698 C. COUEDON..... Licence n°228506 K. DE JONG. .... Licence n°318382 B. LE ROY ..... Licence n°9337 J. LACHEVRE ..... Licence n°194351
Chronométrateurs	M. DEMINGUET ..... Licence n°314702 F. CRESPIEN ..... Licence n°137108
Chronométrateurs stagiaires	
<u>Fonctions diverses</u>	
DC Voiture Tricolore	M. CARTERON ..... Licence n°8442
Chargés des relations avec les concurrents	R. LEGROS..... Licence n°126767 C. LEBRUN ..... Licence n°34860 H. GALLOIS ..... Licence n°332301 Y. MALHERBE..... Licence n°14289 R. VOISIN ..... Licence n°211834 G. VALLOT..... Licence n°40101
Médecin chef	
Chargé des relations avec la presse	
Classement	
Speaker	

### **1.2P. ELIGIBILITE**

Le Rallye de la Porte Normande compte pour :

- Coupe de France des Rallyes 2025 coefficient 2
- Challenges de la Ligue du Sport Automobile de Normandie 2024
- Challenges de l'ASA Pays de Dieppe 2024

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception d'engagement, ni de convocation pour les vérifications administratives.

La liste des heures de convocations aux vérifications administratives sera accessible sur le tableau d'affichage dématérialisé.

Les vérifications sont fixées aux lieux, dates et heures indiqués dans le paragraphe « Programme / Horaires », sans convocation.

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

*Conforme au règlement standard FFSA*

## **ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au Rallye de la Porte Normande doit adresser à l'adresse ci-après, (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant la date de clôture des engagements.

*RallyGT - 19 rue Hamelin - 27700 LES ANDELYS*

*Tél : 0651776254 Mail : rvoisin@rallygt.fr*

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 140 voitures maximum.

Si le nombre de concurrents de l'épreuve historique est inférieur à 20, la liste des concurrents au rallye moderne sera complétée par les équipages en liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci, afin de compter 160 équipages au total (épreuve moderne et épreuve historique).

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs :
  - Pour un équipage dont au moins un des membres est licencié ASA 1317 : 300€
  - Pour tout autre équipage : 320€
- sans la publicité facultative des organisateurs :
  - Pour un équipage dont au moins un des membres est licencié ASA 1317 : 600€
  - Pour tout autre équipage : 320€

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **4.3P. ASSISTANCE**

L'assistance sera autorisée au **Parc de la Garenne Route de Gisors**.

**Le parc d'assistance ne sera accessible qu'aux véhicules muni d'un laisser-passer, collé sur le pare-brise (le véhicule d'assistance + véhicule de reconnaissance).**

**Les plateaux devront impérativement et obligatoirement être stationnés aux parcs prévus à cet effet rue Félix Faure (voir annexe 2 – Plan et Infrastructures).**

**Aucun plateau ne devra être stationné dans le parc d'assistance.**

## **ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE**

### **5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **5.2P PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire est « **EUDIFF** ».

Elle devra être apposée à l'emplacement de la plaque d'immatriculation avant du véhicule.



## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de la Porte Normande représente un parcours de 172,620 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 36,000 kms.

Les épreuves spéciales sont : ES 1-3-5 LES MAZIS de 5,300 kms

ES 2-4-6 MONT RÉAL de 6,700 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe n°3 - "Timing Horaire".

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures indiquées au paragraphe « Programme / Horaires ».

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Prix en chèques. Les prix et les coupes ne sont pas cumulables.

Les chèques seront adressés par voie postale sous 5 jours.

Classements	1	2	3
Scratch	400 €	300 €	200 €
Classes au départ:			
+ de 10	320 €	160 €	75 €
8 à 9	320 €	160 €	60 €
5 à 7	320 €	160 €	50 €
3 à 4	320 €	100 €	
1 à 2	160 €		
Féminin	320 €		

La remise des prix se déroulera le Dimanche 27 Octobre 2024 sur le parking de la rue de la Tour Ybert.

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

## 4<sup>ème</sup> RALLYE VHC DE LA PORTE NORMANDE

### « Stéphane LANCELEVEE »

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes et les règles spécifiques rallye VHC.

#### PROGRAMME - HORAIRES

Voir règlement particulier moderne

#### ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'ASA Pays de Dieppe organise le 4<sup>ème</sup> Rallye VHC de la Porte Normande « Stéphane LANCELEVEE » en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le 08/08/2024 sous le numéro 48 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 540 en date du 08/08/2024.

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA**

##### 1.1P. OFFICIELS

###### Collège des Commissaires Sportifs

Président	C. FAULIN LECAT..... Licence n°126053
Commissaires Sportifs	F. JARDIN ..... Licence n°20414
	J. AUBERT. .... Licence n°245502

###### PC COURSE

Directeur de Course VHC	J. MEURET ..... Licence n°314009
-------------------------	----------------------------------

###### Commissaires Techniques

Commissaire Technique VHC responsable	F. BALLENGHIEN ..... Licence n°5641
---------------------------------------	-------------------------------------

###### Fonctions diverses

Chargés des relations avec les concurrents	R. LEGROS..... Licence n°126767
	C. LEBRUN ..... Licence n°34860

##### 1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye de la Porte Normande compte pour :

- Coupe de France des Rallyes VHC 2025
- Challenges de la Ligue du Sport Automobile de Normandie 2024
- Challenges de l'ASA Pays de Dieppe 2024

##### 1.3P. VERIFICATIONS

Voir règlement particulier moderne

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au Rallye de la Porte Normande doit adresser à l'adresse ci-après, (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant la date de clôture des engagements.

RallyGT - 19 rue Hamelin - 27700 LES ANDELYS  
Tél : 0651776254 Mail : rvoisin@rallygt.fr

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 20 voitures maximum.

Si le nombre de concurrents de l'épreuve moderne est inférieur à 140, la liste des concurrents au rallye historique sera complétée par les équipages en liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci, afin de compter 160 équipages au total (épreuve moderne et épreuve historique).

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs :
  - Pour un équipage dont au moins un des membres est licencié ASA 1317 : 230€
  - Pour tout autre équipage : 250€
- sans la publicité facultative des organisateurs :
  - Pour un équipage dont au moins un des membres est licencié ASA 1317 : 460€
  - Pour tout autre équipage : 500€

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

### 4.3P. ASSISTANCE

Voir règlement particulier moderne

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

Voir règlement particulier moderne

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

### 6.1P. DESCRIPTION

Voir règlement particulier moderne

## **6.2P. RECONNAISSANCES**

*Voir règlement particulier moderne*

### **ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

### **ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL**

*Conforme aux Prescriptions Générales FFSA.*

### **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

### **ARTICLE 10P. PRIX**

*Conforme au règlement standard FFSA.*

Coupes et Trophées aux classés



EPREUVE MODERNE	EPREUVE VHC
Tableau d'affichage	Tableau d'affichage
 <p data-bbox="209 1019 798 1093"><a href="https://drive.google.com/drive/folders/1InRp4LsMzXldkEjcm5IZKNo8oAettFo6?usp=sharing">https://drive.google.com/drive/folders/1InRp4LsMzXldkEjcm5IZKNo8oAettFo6?usp=sharing</a></p>	 <p data-bbox="831 1019 1420 1093"><a href="https://drive.google.com/drive/folders/1InRp4LsMzXldkEjcm5IZKNo8oAettFo6?usp=sharing">https://drive.google.com/drive/folders/1InRp4LsMzXldkEjcm5IZKNo8oAettFo6?usp=sharing</a></p>
Direct	Direct
 <p data-bbox="327 1809 679 1839"><a href="https://rallygt.net/rrpn2024/">https://rallygt.net/rrpn2024/</a></p>	 <p data-bbox="938 1809 1321 1839"><a href="https://rallygt.net/rrpnh2024/">https://rallygt.net/rrpnh2024/</a></p>



L'itinéraire horaire ci-dessous est calculé sur l'heure du premier concurrent VHC.

ETAPE 1 – DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024					
SECTION 1					
CH 0	SORTIE DE PARC DE NUIT				07h30
CH 0A	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	1,600		00h10	07h40
CH 0B	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	08h10
CH 1	AVANT ES 1	19,700		00h30	08h40
	<b>ES 1</b>	<b>0,100</b>	<b>5,300</b>	<b>00h03</b>	<b>08h43</b>
CH 2	AVANT ES 2	6,200		00h20	09h03
	<b>ES 2</b>	<b>0,100</b>	<b>6,700</b>	<b>00h03</b>	<b>09h06</b>
CH 2A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	17,840		00h40	09h46
SECTION 2					
CH 2B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT			01h00	10h46
CH 2C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	1,600		00h10	10h56
CH 2D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	11h26
CH 3	AVANT ES 3	19,700		00h30	11h56
	<b>ES 3</b>	<b>0,100</b>	<b>5,300</b>	<b>00h03</b>	<b>11h59</b>
CH 4	AVANT ES 4	6,200		00h20	12h19
	<b>ES 4</b>	<b>0,100</b>	<b>6,700</b>	<b>00h03</b>	<b>12h22</b>
CH 4A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	17,840		00h40	13h02
SECTION 3					
CH 4B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT			00h50	13h52
CH 4C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	1,600		00h10	14h02
CH 4D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	14h32
CH 5	AVANT ES 5	19,700		00h30	15h02
	<b>ES 5</b>	<b>0,100</b>	<b>5,300</b>	<b>00h03</b>	<b>15h05</b>
CH 6	AVANT ES 6	6,200		00h20	15h25
	<b>ES 6</b>	<b>0,100</b>	<b>6,700</b>	<b>00h03</b>	<b>15h28</b>
CH 6A	ENTREE EN PARC FERME FINAL	17,840		00h40	16h08

⇒ Pas de pénalités pour pointage en avance au CH6A